

Projet Educatif Territorial

SIRS Morvillers - Grémévillers - Omécourt

Les communes du SIRS, Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire, se sont regroupées pour assurer et maintenir une école publique de qualité en milieu rural. Il s'agit des communes de Morvillers, Grémévillers et Omécourt.

Pour s'adapter et maintenir l'attractivité de leurs communes et des deux écoles, ils ont créé un service périscolaire. Ils rassemblent maintenant leurs attentes éducatives et leurs efforts financiers autour d'un Projet Educatif Territorial, PEDT, visant à s'adapter à la réforme des rythmes scolaires. Il s'agit donc de réorganiser le temps scolaire (horaires des écoles) et d'organiser le temps libéré par ces nouveaux rythmes.

1- Nos enjeux

- **Lutter contre les précarités et les exclusions** dès le plus jeune âge qui fragilisent les familles et les adultes de demain. Les enjeux sont de plusieurs ordres :

Prévention de l'échec scolaire par un accompagnement scolaire ciblé, la prévention des ruptures scolaires et la mise en réseau des partenaires éducatifs locaux (écoles, centre social, RASED, associations...).

- **Développer renforcer et conforter des actions éducatives et pédagogiques.** L'accueil des enfants doit être considéré à travers le parcours de vie de l'enfant et le rythme de sa journée, d'une semaine ou encore d'une année. Etablissements scolaires, Associations, Communauté de Communes de la Picardie Verte via ses équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs sont autant d'acteurs de ce projet qu'il faudra associer. Tous, avec leurs approches et leurs moyens sont considérés comme des porteurs de projets, des soutiens éducatifs, pédagogiques logistiques et des partenaires privilégiés.

- **Valoriser un territoire, ses atouts et ses potentiels :** Les équipements sont nombreux : Centre Social, salle de sport, salle socio-culturelle, salle des fêtes de Morvillers et en projet l'aménagement d'un bâtiment périscolaire à Grémévillers, E.M.I.O.N, A.R.C, Bibliothèque Municipale... L'environnement proche est particulièrement attractif : bois, rivière, espaces verts, jardins... Ces richesses sont des atouts qu'il faut valoriser.

Il s'agit de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir une continuité et une cohérence éducative entre projets scolaires, périscolaires et ceux proposés durant les temps libres. Il conviendra ainsi de s'attacher tout particulièrement à :

- **Une utilisation rationnelle et la mutualisation des moyens :** De nombreux espaces sont mutualisables. En adaptant les usages et en favorisant les mutualisations par le respect des outils et du cadre de travail de chacun, de nombreux locaux pourront ainsi être optimisés : dortoirs, salles de motricité, salles de classes, salle de restauration, espaces administratifs,

locaux municipaux et associatifs... Les moyens seront dès lors renforcés et les actions valorisées.

2- Nos objectifs éducatifs

Nos objectifs du PEDT sont les suivants :

- **Développer le potentiel créatif, l'expression et l'épanouissement personnel de l'enfant.** Il s'agira d'inciter les enfants à expérimenter et à découvrir (prise de parole, essayer, esprit d'ouverture...) dans le cadre de champs d'intervention plus ou moins classiques : danse, musique, chant, lecture, théâtre...

- **Favoriser le bien-être,** apprendre à se dépasser et à participer : initiation à des pratiques sportives, de la sensibilisation autour de l'équilibre alimentaire et le respect de son corps. C'est également un moyen de tendre vers une mixité des groupes (filles/garçons) et de travailler sur l'estime de soi.

- **Contribuer à construire le citoyen de demain par le sport et le jeu :** apprentissage des règles collectives (écouter, s'écouter, passer ou attendre son tour, solidarité), du jeu d'équipe (esprit de groupe, sens du collectif, savoir perdre...), par la découverte du patrimoine.

- **Soutenir l'apprentissage de fondamentaux :** lecture, écriture, mathématiques, éducation civique sont autant de champs d'intervention qui méritent d'être retravaillés de manière ludique. Conforter ses acquis par le jeu, c'est aussi donner du sens aux apprentissages. L'accompagnement scolaire géré par le centre social est une approche plus structurée permettant un soutien complémentaire qui peut être parfois nécessaire (disponibilité des parents, manque d'investissement, ambiance à la maison...). C'est aussi favoriser l'apprentissage de la méthode : apprendre à apprendre, susciter le plaisir d'apprendre, envie de découvrir et d'expérimenter par des ateliers éducatifs (sciences, expression, multimédias...).

- **Accompagner l'évolution de l'enfant en organisant des temps d'implication et d'échanges avec les enseignants, les parents et les partenaires.** Il reste important de responsabiliser enfants et parents face à ce parcours éducatifs. Conseils d'école, réunions d'information, réunions de partage, animations d'ateliers sont aussi des supports qui permettent l'implication de tous.

3- Mise en place des rythmes scolaires

Près de 130 enfants sont inscrits dans les deux écoles publiques gérées par le SIRS. 71 enfants fréquentent le périscolaire proposé le matin et le soir (45 familles au total).

Les classes sont réparties en 2 pôles.

A Grémévillers 3 classes accueillent les maternelles et le cours préparatoire.

Dans la même enceinte se trouve la restauration scolaire et le projet de local périscolaire qui doit être opérationnel pour la rentrée de Janvier 2015.

A Morvillers 2 classes avec les locaux du périscolaire, ou sont répartis les élèves de CE1, CE 2 et CM1, CM2.

Un transport scolaire organisé par le Conseil Général transporte les enfants venant de Morvillers, de Grémévillers et ses hameaux (Frétoy et Choqueuse), de Omécourt et de son hameau Epaux . Ces transports scolaires rythment la journée des enfants et des écoles : 8h50- 12 h puis de 13h30-16h30 sur l'école de Morvillers et 9h00- 12h00- puis de 13h40- 16h40 pour les classes de Grémévillers. Les heures de desserte ne peuvent être modifiées. Les horaires du mercredi sont fixés à 8h35 et 11h45 à Morvillers à Grémévillers 8h45 et 11h45.

Le SIRS suite à une concertation avec le conseil d'école a donc proposé les horaires suivants :

Horaires de l'école de Grémévillers

Lundi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40 -16h40 Ecole	16h50 – 19 h Périscolaire
Mardi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40 15h10 Ecole 15h10 16h40 TAP	16h50 – 19 h Périscolaire
Mercredi	7 h – 8h45 Périscolaire	8h45 – 11h 45 Ecole			
Jeudi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40 -16h40 Ecole	16h50 – 19 h Périscolaire
Vendredi	7 h – 9h Périscolaire	9h - 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40 15h10 Ecole 15h10 16h40 TAP	16h50 – 19 h Périscolaire

Horaires de l'école de Morvillers

Lundi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 -16h30 Ecole	16h30 – 19 h Périscolaire
Mardi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 15h00 Ecole 15h00 16h30 TAP	16h30 – 19 h Périscolaire
Mercredi	7 h – 8h45 Périscolaire	8h45 – 11h 45 Ecole			
Jeudi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 -16h30 Ecole	16h30 – 19 h Périscolaire
Vendredi	7 h – 9h Périscolaire	9h - 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 15h00 Ecole 15h00 16h30 TAP	16h30 – 19 h Périscolaire

L'école s'arrêtera donc le mardi et le vendredi à 15h 10 à l'école de Grémévillers et s'arrêtera le mardi et le vendredi à 15h à Morvillers . Des ateliers seront proposés de 15h10 à 16h40 à Grémévillers et de 15h à 16 h30 à Morvillers.

Dans un souci de cohérence éducative et de maintien des repères des enfants, les adultes présents seront identiques, tant que faire se peut, sur tous les temps d'accueil (matin, pause méridienne, périscolaire).

Les ateliers

Un comité de pilotage réunit en juin, constitué de :

- 3 élus représentants le SIRS Mr BERNARDIN Joël, Mr NOTTEBOOM Gilles, Mr TRANCART Hubert
- 1 représentant des enseignants Mme GOIS Catherine Directrice de l'école de Grémévillers
- 3 représentants de parents d'élèves, Mr LUGINBÛHL Fabrice, Mme KERDRAON, Mme AZEVEDO Céline
- 1 ASEM Mme SENY Aurélie,
- 2 représentants du centre social : Madame BENAMARA (directrice) et Monsieur DELVAL (animateur coordinateur enfance).

a été chargé de préparer et organiser l'aménagement des rythmes scolaires et plus particulier réfléchir et rédiger le PEDT. Ce comité de pilotage sera amené à évaluer régulièrement à chaque période de vacances et dès les vacances de Toussaint ce projet sur la base des points suivants :

- Assiduité des enfants,
- Qualité des prestations,
- Evaluation de la progression,
- Evaluation avec les enfants.

Cette expérimentation est prévue pour un an. Ce PEDT sera transmis à l'Education Nationale, les écoles, les parents d'élève, la CAF, la DDCS, les partenaires, les prestataires et l'équipe d'animation.

Les ateliers seront coordonnés par le centre social. Il veillera à se rapprocher des directions d'écoles et des partenaires locaux pour adapter les programmes d'activités aux projets d'écoles. Monsieur Yannick DELVAL, animateur coordinateur enfance, pilotera le projet et la coordination des deux sites.

Les taux d'encadrement sont fixes : 1 adulte pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire.

Un programme sera établi toutes les 7 semaines avec des objectifs de :

- Progression,
- Respect des rythmes,

- Plaisir de jouer ensemble (activités ludiques),
 - Le PEdt est dans la continuité du projet d'école.
- *Mathématique avec la création de jeux (traçage de figures géométriques et prise de mesures en centimètre et millimètre, et création de théâtre d'ombres, ect...)
- *Culturel, jeux, chants, danses, jardinage, gestes de sécurité pour les plus grands.
- *Civisme, le respect des règles de vie en groupe , respect du matériel mis à disposition et des personnes.

Après chaque période de vacances, le planning des ateliers sera modifié. Des groupes seront constitués systématiquement par site. Les sessions seront réparties comme suit :

Période 1 : de septembre à octobre (vacances de Toussaint),

Période 2 : d'octobre à décembre (vacances de Noël),

Période 3 : de janvier à février (vacances d'hiver),

Période 4 : de février à mars (vacances de printemps),

Période 5 : d'avril à juillet (vacances d'été).

Proposition d'organisation générale pour les maternelles :

Les 2 ASEM resteront à l'école maternelle. Une animatrice, BAFA, pilotera ce temps et sera personne ressources pour les ateliers.

Il y aura deux ASEM au dortoir (réveil échelonné et prise en charge des enfants après la sieste) et 1 ASEM en atelier avec l'animatrice. Les salles de classes, seront utilisées pour des ateliers. La salle de motricité pourra également être investie pour les ateliers expression et motricité.

Les intervenants extérieurs seront toujours accompagnés par un agent SIRS.

Horaires	Petite section	Moyenne section et grande section	Moyenne section et grande section
15h10-15h25	Sieste	Temps calme	Temps calme
15h25 -16h40	Sieste	Atelier A	Atelier B

A titre d'exemple, il est proposé :

- pour les 2 périodes du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Toussaint et de Noël deux ateliers seront proposés

Le temps de repos sera privilégié pour les Petites sections et Moyennes sections. Au retour de sieste des petites activités ou en atelier en autonomie seront proposés jusqu'à l'arrivée des parents.

Entre 15h10 et 15h25, un temps calme sera proposé de manière à respecter le rythme hebdomadaire et permettre de « libérer le corps et la tête » avant la reprise des ateliers.

Entre 15h25 et 16h40, un temps libre encadré par le personnel en place sera organisé pour créer une coupure dans l'après-midi.

Dès 16h40, les départs pourront être possibles.

Proposition d'organisation générale pour les élémentaires

Les élémentaires seront pris en charge dès la fin de la classe par le personnel SIRS (deux animatrices : Mmes Constant Séverine et Bertin Nadine, toutes deux titulaires du BAFA).

Horaires	CE1/CE2	CM1/CM2
15h00-15h15	Temps calme	Temps calme
15h15-16h30	Atelier A	Atelier B

Il est proposé :

- Pour les 2 périodes du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Toussaint et de Noël deux ateliers seront proposés

L'organisation générale est identique que précédemment :

Entre 15h45 et 16h00, un temps libre encadré par le personnel en place sera organisé pour créer une coupure dans l'après-midi.

Dès 16h30, les départs pourront être possibles.